

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.—
Avec Bulletin officiel » 13.50

ETRANGER : Un an fr. 18.—
Avec Bulletin officiel » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux Il c 58

ANNONCES (Corps 7)

CANTON 20 ct. | ETRANGER 30 ct.
SUISSE 25 » | RÉCLAMES 50 »
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ“

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE
DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Revue suisse

M. Rubattel et le fédéralisme

Un des grands adversaires de la réhabilitation des jeux dans les kursaals fut M. le conseiller national Bolle, le leader du parti des « progressistes-nationaux » (P.P.N.) des Montagnes neuchâteloises et rédacteur de l'Effort de La Chaux-de-Fonds. C'est sous le titre plutôt choquant en la circonstance, « Pas d'argent, pas de Suisses » qu'il commente dans son journal le verdict populaire sur la question des jeux.

Il consacre au vote négatif du canton de Vaud les lignes suivantes :

Les cantons vont donc être libres de réintroduire l'exploitation du jeu d'argent dans les kursaals. Avant de se prononcer sur l'étendue des dangers qui en résulteront inévitablement, il convient d'attendre de voir si les gouvernements cantonaux oseront faire usage de cette faculté. Après la majorité rejetante de 44,000 non contre 30,000 oui, le gouvernement vaudois sera, s'il est démocratique, empêché d'ouvrir à nouveau les maisons de jeu.

Notre confrère, M. Rubattel, de la Feuille d'Avis de Lausanne, réplique vertement au rédacteur de l'Effort. Le gouvernement vaudois se passera de ses conseils, lui dit-il. Le vote impressionnant de Montreux déterminera le gouvernement vaudois à agir comme ceux de Berne, Lucerne, Argovie et Tessin à l'égard des kursaals. M. Rubattel écrit textuellement cette phrase qui a retenu notre attention :

Il est bon toutefois de noter que dans cette affaire l'élément décisif, déterminant, est le vote de la Suisse, et non pas celui des cantons.

Fort bien. Mais ces paroles surprennent un peu sur les lèvres d'un journaliste que nous croyions très fédéraliste et qui vient de faire une profession de foi catégoriquement centralisatrice.

Les doctrines fédéralistes capitulent devant les faits.

Le recours de Bâle-Campagne

Le législateur fédéral qui a élaboré la loi d'application de la représentation proportionnelle n'a pas prévu tous les cas. Les lacunes révélées par le fonctionnement du système ont provoqué aux Chambres des débats plutôt pittoresques quant à l'interprétation de la loi. L'autre année, lors d'un différend qui avait surgi entre colistiers saint-gallois, on a résolu par la négative, pour l'avenir la question du cumul par guillemets. Depuis, l'électeur qui veut favoriser un candidat doit répéter son nom en toutes lettres sur son bulletin.

Mercrèdi, le nouveau Conseil national a tranché un autre problème intéressant concernant l'application de la R. P. et posé par des recourants de Bâle-Campagne.

Les électeurs valaisans pour en avoir souvent entendu discuter savent fort bien ce que c'est que l'apparement ou la conjonction des listes rivales pour la répartition des sièges. C'est une coalition de partis rapprochés par des affinités ou des intérêts électoraux contre un adversaire commun pour utiliser les restes. Notre proportionnelle cantonale ne veut rien savoir de la conjonction des listes, mais la loi fédérale l'autorise. Cependant, elle n'a pas prévu explicitement le sous-apparement. Mais qu'est-ce que c'est que ce sous-apparement ?

Le corps électoral de Bâle-Campagne est depuis quelques années fractionné en une demi-douzaine de partis. D'aucuns rendront la R. P. responsable de cet émiettement. C'est possible. Aujourd'hui la députation de ce demi-canton au Conseil national est composée d'un socialiste, d'un radical, d'un agrarien et d'un conservateur catholique, qui est M. von Blarer, élu pour la première fois au scrutin d'octobre à la place d'un radical. C'est contre cette élection due à l'application du sous-apparement qu'était dirigé le recours qui vient d'être écarté à Berne.

Aux dernières élections, cinq partis d'importance numérique très inégale convoitaient les quatre sièges. Pour réduire à un seul représentant le parti socialiste, le plus fort d'entre eux, les quatre autres listes, radicale, agrarienne, radicale dissidente et catholique, s'apparentèrent et ce bloc bourgeois conquit trois fauteuils. Mais comme dans certains jeux de cartes les quatre membres de la coalition conclurent deux à deux des alliances séparées, d'ingénieux et pacifiques Sonderbunds. Ainsi se groupèrent radicaux et agrariens d'une part, dissidents et conservateurs d'autre part. C'est à la seule condition d'être réunis que ces deux derniers groupes plus faibles que les

deux premiers réussirent à tirer à eux le fauteuil qui revint ensuite à M. von Blarer. Si cette combinaison compliquée (que les adversaires de la R. P. appellent sans doute une chinoiserie) n'avait pas été mise en jeu, les listes minoritaires n'avaient rien et les trois fauteuils disponibles restaient un aux agrariens et deux aux radicaux. Le sous-apparement a joué contre ces derniers.

Pourtant les radicaux ont voté contre le recours.

Le Conseil fédéral qui avait déjà préavisé pour le sous-apparement a été chargé de présenter un rapport y relatif par la Chambre qui a admis aujourd'hui cette façon de procéder.

Nouveaux juges fédéraux

Outre la réélection triennale du Conseil fédéral, l'Assemblée fédérale du 13 décembre aura encore à choisir les deux juges fédéraux supplémentaires élus en vertu de l'application de la nouvelle loi sur la procédure administrative et judiciaire. Le haut aréopage de Lausanne comptera désormais 26 membres au lieu de 24, ce qui lui permettra de faire du très bon travail. La candidature de M. Pilet-Golaz à la succession de M. Chuard a abondamment défrayé la chronique politique ces dernières semaines. Mais on s'est beaucoup occupé aussi dans la presse du choix des deux futurs juges fédéraux. Nous n'avons pas noté moins de 18 noms mis en avant dans les divers cantons et les différents partis politiques. Parmi eux cinq proviennent du seul canton des Grisons qui est aujourd'hui sans représentant à Mon Repos. On a aussi cité des noms de Berne, Zurich et Bâle-Ville; ce dernier demi-canton n'a pas non plus de juge fédéral actuellement.

On pensait attribuer équitablement les sièges l'un à la Suisse allemande, l'autre à la Suisse romande. Peu de noms ont surgi dans la partie française. C'est de M. le professeur et conseiller national Paul Logoz, de Genève, qu'il a été fortement question, ces derniers temps. On a même parlé de lui pour le siège du Conseil fédéral, mais peut-être dans l'unique but de charrier un peu les Vaudois. Le juriste genevois aura été une excellente recrue pour le corps judiciaire central, mais sa présence paraît encore plus utile à la faculté de droit de l'Université de Genève, de même qu'au Conseil national où l'unique représentant des udéistes genevois (un centralisateur !) sera appelé à jouer un rôle d'importance comme rapporteur du Code pénal unifié dont la discussion va se continuer au cours de la législature qui commence. M. Logoz vient donc de décliner une candidature au Tribunal fédéral. Cette détermination pourrait bien priver la Suisse romande du bénéfice d'un siège nouveau à Lausanne.

On a bien songé un instant au conseiller d'Etat Lorétan du Valais. Mais il serait mal qualifié pour représenter la Suisse allemande et moins encore la Suisse française. D'autre part, notre actuel Musy valaisan n'a pas donné jusqu'ici des gages de hautes compétences juridiques. C'est du moins l'avis de tous ceux qui ont suivi de près les méthodes d'interprétation de la loi valaisanne des finances telles que pratiquées par les fonctionnaires de son Département et approuvées par lui.

Socialistes et agrariens, estimant qu'ils ne sont pas représentés au Tribunal fédéral selon leur importance numérique dans le pays, réclament les deux sièges nouveaux. Les agrariens ont choisi pour candidat M. Hablutzel, juge cantonal de Zurich. Le candidat des socialistes, dont la revendication ne sera pas contestée en principe, n'est pas encore désigné. Il est question de M. Studer, de Winterthur, juge au Tribunal fédéral des Assurances, des conseillers nationaux Huber, Farbstein et Wagner, etc.

(Cet article était écrit quand nous avons appris que le groupe socialiste du Conseil national présentera comme juge fédéral M. E. Blocher, président du tribunal civil de Bâle).

En Italie

Au cours du débat à la Chambre au sujet du traité d'amitié italo-turc, M. Mussolini a exalté l'œuvre de Kémal Pacha qui peut compter, a-t-il dit, sur la loyauté de l'Italie.

Notre impérialisme, a poursuivi le premier ministre, ne menace qui que ce soit, mais tous doivent respecter nos besoins d'expansion. Dorénavant, il faut craindre notre hostilité et apprécier notre amitié.

Le Lavoro d'Italia enregistre les protestations des fascistes de Chiaravalle contre le verdict des jurés de la Seine dans l'affaire di Modugno et signale des manifestations d'étudiants à Bologne, où un barrage de troupes a dû être formé pour empêcher les manifestants d'atteindre le consulat français.

A propos de l'affaire de Noville

Nous nous sommes abstenus jusqu'à ce jour de commenter de quelque façon que ce soit l'affaire de Noville. Nous estimons qu'il était préférable d'attendre que des éclaircissements aient été apportés sur les circonstances de ce malheureux événement.

Il n'est certes pas dans notre intention de vouloir aujourd'hui justifier certains moyens électoraux que nous avons toujours blâmés, et qui ne sont pas l'apanage d'un seul parti. Mais un communiqué, paru mercredi matin dans la Tribune de Lausanne, et émanant d'un correspondant de Monthey, nous oblige à sortir de notre réserve.

Le correspondant en question, qui veut paraître bien informé, donne des renseignements, en partie inexacts, en partie tendancieux.

Il était de la plus élémentaire sagesse de renoncer pour le moment à se faire l'écho complaisant de tous les bruits qui courent, et surtout de renoncer à les colporter au dehors de notre canton. Le correspondant de la Tribune a cru devoir profiter de la malheureuse affaire Girod pour mettre en cause le parti radical. C'est faire preuve d'une bien grande légèreté, car ces potins répandus dans la presse confédérée sont de nature à confirmer la triste opinion que l'on a de nos mœurs électorales valaisannes, et c'est le pays tout entier qui en supporte les conséquences.

Si l'on s'en tenait aux renseignements donnés avec une abondance de détails qui pourrait laisser croire qu'ils ont été puisés à bonne source, il serait actuellement établi que le nommé Albert Girod a été enlevé et séquestré, à la veille des élections, par des adversaires politiques qui voulaient l'empêcher de voter selon ses convictions conservatrices.

Or, la justice poursuit actuellement son enquête qui, conformément à notre procédure, est et doit demeurer secrète. Dès lors, ou bien les précisions que l'on prétend donner sont fausses, et dans ce cas le rôle de ce correspondant valaisan est odieux, et sa mauvaise foi évidente. Ou bien, au contraire, elles sont exactes, et alors la magistrature valaisanne n'a pas rempli son devoir et a révélé les secrets d'une enquête.

Cette dernière version, nous nous refusons à l'admettre.

Le correspondant de La Tribune a cru devoir profiter de l'aubaine pour jeter le discrédit sur le parti radical, sans songer que du même coup il dénigrerait son canton, et par le fait même le parti conservateur.

Nous nous contenterons en ce moment de relever qu'Albert Girod était un alcoolique invétéré, un malheureux n'ayant pas de domicile fixe, qui vivait la plupart du temps à la charge de l'assistance publique, qui a fait divers séjours dans des asiles pour buveurs, et qui aurait dû depuis longtemps être soumis à une surveillance permanente.

C'est dire combien sont suspectes certaines sources d'information et combien il est nécessaire d'attendre la clôture de l'enquête pour se livrer à des commentaires.

Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

Du rapport de M. Maillefer, président de la commission des finances, nous extrayons les chiffres suivants :

Les recettes générales de la Confédération ont passé de 100,4 millions de francs en 1913 à 338,2 millions de fr. en 1928. Les dépenses ont progressé de 105,8 millions de fr. à 347,4 millions durant le même espace de temps. Le budget de 1929 comprend 352,8 millions de recettes et 350,8 millions de dépenses. Les dépenses aussi bien que les recettes ont augmenté, mais l'équilibre est rétabli et l'on peut s'attendre sans trop d'optimisme à réaliser un léger boni durant l'exercice qui vient, a dit le rapporteur.

La séance de mercredi a commencé par la discussion du recours contre les élections de Bâle-Campagne. Le recours a été écarté par la majorité et le député catholique de Bâle-Campagne M. von Blarer, qui compta un prince évêque de Bâle dans sa famille, a été assermenté séance tenante.

Bureau

Pour la vice-présidence, la candidature de candidature Graber était appuyée par tous les groupes, sauf ceux des paysans et bourgeois et des libéraux.

Le scrutin a donné les résultats suivants : Bulletins délivrés 163 ; rentrés 155 ; blancs 43 ; valables 112 ; majorité 57.

NOUVELLES DU JOUR

Le scandale de la Gazette du Franc continue à défrayer les conversations. M. Poincaré et M. Chastanet, député socialiste, de l'Isère, échangent des lettres au sujet de la recherche des responsabilités.

*

Bacha Saku, le féroce chef des rebelles afghans, a mis à prix la tête du roi Amanoullah. Les rebelles ont interrompu les communications avec Kaboul, qui va se trouver dépourvue de ravitaillement venant d'Europe.

M. Paul Graber est nommé par 78 voix. Grosrier obtient 14 voix, Grimm 4. Quelques voix éparses.

Comme scrutateurs sont élus : MM. Grunenfelder (St-Gall) par 123 voix ; Mercier (Vaud) 120 ; Morard (Fribourg) 120 ; Rochaix (Genève) 124 ; Schirmer (St-Gall) 114 ; Streuli (Zurich) 120 ; Wirz (Zurich) 115 ; Graf (Berne) 96, — donc 3 radicaux, 2 conservateurs, 2 socialistes et un agrarien.

Le nombre des bulletins valables était de 158.

Budget

L'examen du budget est ensuite repris ; on en est au long chapitre des dépenses. A propos de l'administration générale, M. Klœti (Zurich) veut réduire de 20,000 fr. le crédit pour l'office du personnel fédéral ; combattue par M. Musy, cette proposition est rejetée. Au Dpt de l'Intérieur, le Conseil, par 58 voix contre 49, porte de 1000 à 2500 fr. le crédit pour la Fédération des costumes nationaux. Au Dpt de Justice, M. de Muralt attire l'attention sur les Suisses de Russie ; M. Haeblerlin répond que la question d'une indemnité pour eux sera étudiée.

Au sujet du budget militaire, MM. Bringolf, Nicole et Schmid (Argovie) proposent de ne pas voter les crédits. MM. Rosselet et Graber donnent leur appui à cette proposition. Le rapporteur montre les immenses services rendus par l'armée dans les années 1914-1918. Il a montré également la nécessité de la réintroduction des cours de répétition de landwehr. Les dépenses militaires reposent à la fois sur la Constitution et les lois qui en dépendent.

M. Schmid d'Olten combat les dépenses militaires. M. Tschudy (Glaris) dépose une motion signée en outre par 35 collègues demandant au Conseil fédéral d'examiner la question de porter à quatre ans la durée des fonctions des membres du Conseil fédéral et du Conseil national.

Le subside pour le développement des bouquets dans les districts francs est augmenté de 4000 francs.

M. Graber, le nouveau vice-président, se livre à une charge contre les faux frères communistes et contre la Russie bolchéviste. Ce qui différencie les socialistes des communistes, ce n'est pas le but, mais les méthodes.

Le discours de M. Nicole qui pérorait depuis une bonne demi-heure est interrompu au passage le plus intéressant, par la volonté du président soutenu par 68 députés contre 44.

M. Gottret, conservateur, estime que la réintroduction des cours de landwehr est superflue dans cette époque de désarmement général.

M. Vallotton-Warnery (Vaud) déclare qu'il déposera une interpellation sur l'affaire Ody. M. Rochaix, radical, déclare que le peuple demande qu'on fasse plus de confiance à l'esprit du pays. M. Nicole revient sur l'affaire Ody et réclame la mise à la retraite du major Junod.

M. Scheurer, chef du Dpt militaire, répond aux différents orateurs.

Il constate qu'au Congrès communiste de Moscou, on n'a fait que s'occuper de la guerre et qu'on a recommandé expressément aux communistes des autres pays de travailler à l'établissement des armées. Les socialistes des autres pays sont souvent fort loin d'être hostiles à la défense nationale : Jouhaux, le chef syndicaliste français, a déclaré que l'armée suisse a une tâche purement défensive. L'orateur constate que l'augmentation du budget militaire est due aux salaires plus élevés qui sont payés : en ce qui concerne les cours de landwehr, c'est le Conseil national lui-même qui a demandé leur réintroduction.

M. Gottret (Genève) dépose une proposition tendant à ramener le budget militaire à 85 millions. Le président fait remarquer que, sous cette forme, la proposition ne peut pas être admise.

M. Bujard (Vaud) demande la suppression du crédit de 22,000 fr. pour les sociétés sportives ouvrières qui, comme on le sait, sont affiliées au parti socialiste, fort loin d'encourager les sports au profit de l'armée.

Réplique des députés socialistes.
M. Scheurer propose de maintenir le crédit combattu par M. Bujard ; il rejette la proposition Schmidt tendant à supprimer les cours de landwehr. Cette dernière proposition est écartée par 100 voix contre 69 : l'amendement Bujard est également rejeté.

Dans son ensemble, le budget militaire a été ensuite accepté (86,6 millions).

M. Gottret a déposé un postulat demandant au Conseil fédéral de limiter les dépenses militaires à 85 millions.

Le budget du Dpt des Finances a été aussi accepté.

L'interpellation Vallotton-Warnery

Voici le texte de l'interpellation déposée jeudi au Conseil national par M. Vallotton-Warnery et 19 co-signataires au sujet de l'affaire Ody :

Le Conseil fédéral ne saurait ignorer la campagne de presse menée à propos de l'incident du caporal Ody. Le Conseil fédéral est invité à fournir tous renseignements au Conseil national au sujet de cette affaire. Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'il serait indiqué à l'avenir de donner un communiqué à la presse au sujet d'incidents de cette nature dès que l'état de l'enquête le permettra ?

CONSEIL DES ETATS

Mercredi a été votée la deuxième série des crédits supplémentaires au montant de 19,5 millions de francs. Après avoir entendu un rapport de M. Wettstein, le Conseil a ratifié la convention radiotélégraphique à laquelle 78 Etats ont adhéré.

On aborde la deuxième série des crédits supplémentaires, se montant à 12,6 millions de francs.

M. Charmillot (Jura) relève l'augmentation considérable des dépenses pour l'assurance militaire de 1,4 million. La commission s'est demandé si l'on ne faut pas réviser la loi sur l'assurance militaire. Dans les crédits du Dpt de l'Economie publique commentés par M. Dietschi (Soleure) figure une somme de 3 millions qui sera prélevée sur la subvention de 10 millions votée par les Chambres en faveur de l'agriculture.

Le Conseil discute la question de l'alcool. M. Baumann (Appenzell) propose d'adhérer aux décisions du National. M. Musy rappelle que l'on a à régler la vente des boissons fermentées pour gagner au projet la puissante corporation des aubergistes. M. Baumann demande que la votation populaire sur le projet ait lieu après celle sur le blé, sur l'initiative concernant l'option locale. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité.

Législation routière

Le Conseil aborde le rapport du Conseil fédéral sur l'initiative populaire concernant la circulation routière et propose à l'unanimité de l'écarter. Est adoptée par contre une proposition de la commission demandant au Conseil fédéral d'élaborer un projet de loi étendant la réglementation de la circulation routière à tous les usagers de la route.

M. Brugger (Grisons) estime que la loi devrait régler aussi la question de la responsabilité civile.

VALAIS

Simple question

On nous écrit :

Quelques citoyens bien intentionnés vous demandent ce que l'on peut bien penser de l'attitude du clergé lors des dernières élections au Conseil municipal de Sion.

Nous nous étions fait une idée plus élevée, plus idéale du prêtre, le représentant sur cette terre de celui qui avait dit : « Aimez-vous les uns les autres ». Nous avions cru et nous croyons encore qu'il était ici-bas des tâches plus nobles qui mettent celui qui doit les remplir dans le véritable esprit de l'apôtre chrétien, au-dessus des actes réalistes, terre à terre et bien souvent avilissants, commandés par la politique.

Fallait-il vraiment que le clergé séduisois trahisse à un tel point l'esprit et la doctrine des Saints Evangiles que de venir se mêler à une dégradante lutte de personnalités politiques ? Est-ce bien là l'intention de Celui dont la parole pacifique et charitable commandait à ses disciples de remettre leur épée au fourreau. Est-il croyable qu'il eût combattu avec l'arme d'aujourd'hui, le bulletin de vote, Celui dont les actes n'étaient qu'amour, charité et paix ?

Qu'il est beau de voir le prêtre loin des mesquines intrigues politiques prêter son secours moral à ceux qui en ont besoin, mais qu'il est navrant d'autre part de le voir, avec le bulletin d'élection à la main, mêlé à la cohue passionnée et haineuse. Son prestige nous paraît amoindri et notre pensée retourne désabusée vers les temps où de vrais et humbles prêtres du Christ travaillaient dans l'ombre à soulager la souffrance humaine loin des vanités de ce monde.

Quelques obscurs spectateurs.

Les doléances des conservateurs de Bovernier. — Les ristoux de Bovernier sont dépités. Ils s'en prennent même au rédacteur du *Confédéré* qui pour avoir prôné, comme ils disent, l'union des gauches, est traité de digne émule du bolchévisme Léon Nicole. Quelle horreur !

Le rapprochement du correspondant du *Novelliste* est vraiment cocasse et amusant. Gabbud, partisan de l'Union des gauches, est considéré comme un disciple de Nicole qui, précisément, a combattu avec acharnement l'union des gauches à Genève, et a été l'artisan principal de l'isolement politique où se trouvent actuellement les socialistes de ce canton.

Le rédacteur du *Confédéré* publie ses convictions sans s'inquiéter de Nicole avec lequel il n'a eu aucune relation jusqu'ici.

Certains prélats haut placés de Genève, comme le fameux Mgr Petite et le curé de Notre-Dame,

le dernier débarqué, ainsi que des laïques très pieux aimeraient bien aujourd'hui pouvoir en dire autant !

Pour en revenir au président de Bovernier remercié, peut-être que ses concitoyens l'auraient maintenu à la tête de l'administration s'il s'était mieux soucié des compétences du Conseil et compris que ses collègues avaient aussi leur mot à dire dans les affaires et nominations communales. Bovernier n'est pas encore *fascistisé* et ne veut pas de podestat pour le moment.

Elections communales

(Corr.). — La majorité conservatrice de la grande commune de Conthey croyait emporter un septième siège au Conseil municipal et réduire l'opposition à deux représentants sur 9. Ces espoirs présomptueux ne se sont pas réalisés. C'est le contraire qui s'est produit. Les radicaux maintiennent leurs trois sièges et enregistrent une avance. Constatation réjouissante : dans la section de Plan Conthey la majorité conservatrice est renversée par 5 voix. M. le conseiller radical Valentini sort en tête dans ce village. Nos compliments.

Pouvant compter sur le courage indéfectible de ses adhérents, le parti radical de Conthey a devant lui un bel avenir et peut espérer réaliser petit à petit, dans le domaine communal, son programme de justice et d'émancipation civique, à la barbe de ceux qui rêvent secrètement pour leur pays le rétablissement intégral de l'ancien régime maudit, où le peuple était taillable et corvéable à merci. *Un de la gauche.*

Une suggestion. — (Comm.). — Suivant l'article 4 de la loi des Finances du 10 novembre 1903, la vente du sel est réservée exclusivement à l'Etat ; c'est un droit régalién qui rapporte bon an mal an quelques centaines de milliers de francs au canton. Cette vente est faite aux particuliers par l'intermédiaire des *débitants de sel* dont le nombre est jusqu'à présent limité au prorata de la population. Ils sont nommés par le Conseil d'Etat, sur préavis des administrations municipales. Ce système me paraît suranné : A l'encontre de la vente de la poudre, autre droit régalién fédéral, dont les dépôts exigent des installations spéciales pour éviter les dangers inhérents à cet article, la vente en détail du sel devrait être libre : Pourquoi la vente du sel est-elle limitée à un certain nombre de concessionnaires souvent très mal répartis sur le territoire d'une commune ? Pourquoi le sel comme tous les autres condiments, ne pourrait-il pas se vendre dans chaque magasin d'épicerie ? La vente à la population en serait facilitée et l'Etat ne subirait aucun tort, étant donné que les conditions de vente et d'expédition resteraient inchangées.

Viser à supprimer les entraves au commerce, c'est promouvoir son développement et par le fait même travailler à améliorer la situation économique du pays tout entier. Cette question devrait être étudiée en haut lieu : elle mérite de l'être. *UCOVA.*

La correction du St-Barthélemy. — La commission du Conseil national qui s'occupe de la subvention de la Confédération au canton du Valais pour la correction du St-Barthélemy (président, M. Grünenfelder), a décidé de recommander le projet du Conseil fédéral qui prévoit le versement d'une subvention s'élevant au 45 % des frais et au maximum à 1,800,000 fr.

Chemin de fer Martigny-Châtelard. (Comm.). — Jusqu'à nouvel avis, circuleront, — sauf en cas de grandes chutes de neige, — chaque lundi des trains de sport conformément à l'horaire suivant :

Martigny CFF dép. 17 h. 25 — Martigny-Ville 17 h. 30 — Vernayaz-Trient 17 h. 46 — Salvan arr. 18 h. 18.
Salvan dép. 7 h. 53 et 18 h. 30 — Vernayaz-Trient arr. 8 h. 24 et 19 h. — Martigny-Ville arr. 8 h. 40. — Martigny CFF arr. 8 h. 44.

Gymnastique. — Les délégués des sections se rattachant à la Société cantonale valaisanne de gymnastique tiendront leurs assises annuelles samedi prochain, à Saxon, sous la présidence de M. le député Fama.

L'ordre du jour — qui sera très chargé — prévoit, entre autres, la désignation du lieu de la prochaine fête cantonale et le renouvellement des divers comités et commissions. *M.*

Saxon. — Un grand loto organisé en faveur de la Caisse d'assurance mutuelle infantile, aura lieu au Café suisse, samedi 8 crt, dès 20 h. et dimanche 9 crt, dès 14 h. Superbes lots. Invitation cordiale à tous.

SAINT-MAURICE. — Le Chœur mixte de St-Maurice organise pour le dimanche 9 décembre, à l'Hôtel de la Dent du Midi, son loto annuel.

Par des lots nombreux et variés, ce loto ne manquera pas de satisfaire les personnes les plus exigeantes et bien rares seront les visiteurs qui s'en iront les mains vides. Par suite de nouvelles charges qui grèvent le budget de la Société, par suite aussi de l'organisation de la fête cantonale de chant qui incombe à notre Société, les dirigeants voient-ils augmenter leurs responsabilités. Aussi comptent-ils sur le soutien moral et financier de la population qui ne manquera d'encourager dimanche ceux qui travaillent pour le succès du chant dans notre localité.

D'autre part, les lots que de généreuses personnes désirent offrir à la Société, seront reçus avec reconnaissance par M. Auguste Amacker, président.

Demandez la **„Liqueur du Simplon“**
L'ancienne et réputée
liqueur valaisanne

Automobilistes, piétons ! Solvez les règles que la prudence et la bien-séance régissent !

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Loto du Männerchor

(Comm.). — Dimanche, le 9 décembre, dès 17 h., aura lieu, au Café de Genève, un grand loto organisé par la Société de chant de langue allemande. Nul doute que la sympathie que cette bonne petite troupe a su s'attirer, ainsi que de nombreux et beaux lots amèneront salle comble.
Donc, tous au loto du Männerchor, et surtout n'oubliez pas la date.

DANS LA RÉGION

Sur la ligne de Chamoni

Par suite d'une panne survenue à la locomotive, un train électrique qui montait la forte rampe de Servoz, se dirigeant sur Chamoni, est parti à la dérive. Trois voitures ont déraillé et se sont écrasées au fond d'un ravin profond de 40 mètres. Deux se sont arrêtées au bas de la rampe. Aucun accident de personnes.

Les Robinsons des neiges

MM. Genillard et Auguste Moret, des Diablerets, se trouvent bloqués par la neige, avec leur bétail, dans les chalets d'Iserin, situés à un kilomètre au-dessus du col du Pillon, à 1700 m. d'altitude. La provision de foin étant à peu près épuisée, ils devraient pouvoir descendre le bétail dans la vallée, mais ils en sont bien empêchés par la neige. Une équipe de citoyens dévoués s'est mise à l'œuvre pour leur ouvrir un chemin à la pelle, jusqu'à la frontière bernoise. Le travail a commencé mardi ; il s'est poursuivi mercredi avec une quinzaine d'hommes.

MARTIGNY

Ski.

Les conditions de neige sont merveilleuses, surtout en dessous de 1200 m. La saison s'annonce bien, mais que les skieurs en profitent dès le début.

Le Ski-Club avise que le Chalet de la Forêt, à la Forclaz, est ouvert aux membres et amis.

Loto de l'Harmonie.

Il est fixé au samedi 8 décembre, et commencera dès 14 h. pour continuer le soir.

Nous recommandons particulièrement à tous les amis de l'Harmonie d'assister à cette agréable partie. Les lots sont particulièrement bien choisis. Les pièces favorites (fromages, salamis, etc., sans compter les volailles de Bresse) figureront dans tous les jeux. Qu'on se souvienne que, aux loto de l'Harmonie, tous sont appelés, et presque tous sont élus. Et disons-nous que nous devons encourager une société qui poursuit, avec ténacité et avec la bonne méthode, un idéal artistique dont le succès est étroitement lié au développement de notre petite ville de Martigny.

Loto de la Fanfare Edelweiss, à Martigny-Bourg.

Ce soir, vendredi, à 20 h., au Café de la Place, à Martigny-Bourg, la fanfare « Edelweiss » donnera son unique loto de la saison. Chacun sait que cette société se fait un point d'honneur d'offrir au public, comme enjeu, des marchandises de choix : belles poules, gros canards, succulentes dindes, seront distribués à profusion en ayant garde d'oublier les bons fromages du pays, les vache-fins d'Abondance, les saucisses d'Italie, etc., etc., le tout à nous faire rêver de la foire gastronomique de Dijon. C'est dire que les heureux gagnants, qui, nous le souhaitons, se rencontreront nombreux ce soir, au Café de la Place, s'en retourneront chez eux pleinement satisfaits.

On commencera à 20 h. précises, et que les bonnes dames peut-être encore incertaines, soient assurées d'y trouver le plus cordial accueil.

Foire.

Lundi 3 décembre à la foire du lard, à Martigny-Bourg, les moitiés de porc se vendaient de fr. 2.50 à 2.80 le kilo.

Cinéma Royal.

Tout le monde connaît le roman de Clément Vautel, *Madame ne veut pas d'enfant*. Ce roman, qui eut un gros succès en librairie, remporta également un beau succès au théâtre. Mis en scène par Alexandre Corda et délicieusement interprété par Maria Corda et Harry Liedke, le sympathique interprète des opérettes viennoises, nul doute que ce film attire un nombreux public au Royal. Ajoutons que l'adaptation musicale se fera sur un piano de la maison Hallenbarter, par une pianiste de Montreux.

En complément, un documentaire intéressant, *Nos amis les chiens*, et les actualités suisses et mondiales.

ÉTAT-CIVIL DE MARTIGNY

Naissances

Closuit Jean-Charles, Bâtiar. — Vouilloz Maurice-Michel, Bourg. — Farquet Charlotte-Lucie, Ville. — Délez Yvette, Bâtiar. — Max Angèle, Ville. — Dorsaz Anny-Alice, Charrat. — Magnin Jean-Louis, Charrat. — Mugnier Roland-Joseph, Bourg. — Petoud Gisèle-Noëlie, Ravoire. — Schneider Yvon-Marcel, Fays. — Tornay Mathilde-Anna, Saxon.

Mariages

Straggiotti Jean et Rausis Léonie. — Faletto Barthélemy et André Honorine. — Ruedin André et Broccard Angèle, Ville. — Pointet Paul et Dondéaz Madeleine, Charrat. — Vallotton Robert et Mottiez Esther, Bourg. — Ribl Ernest et Métrel Lydia, Ville. — Gay-Crosier Ulysse et Darbellay Lina, Bourg. — Petoud Antoine et Meunier Yvonne, Ravoire.

Décès

Rouiller Pierre-Joseph, 1868, Fontaine. — Déléglise Albert, 1907, Bourg. — Gay Elie, 1867, Bâtiar. — Petoud Marie-Rosine, 1848, Ravoire. — Magnin Léonie, 1867, Charrat. — Gay-Crosier Céline, 1874, Ville. — Rard Marie-Josette, Ville. — Vallet Claudius, 1881, Ville.

Mise en garde

(Comm.). — De tous temps et maintenant plus que jamais, des soi-disant voyageurs de commerce visitent nos campagnes et s'imposent pour ainsi dire à la clientèle privée. Ils présentent, outre leurs boniments habituels, des marchandises de toutes sortes depuis l'article courant sucre et café, jusqu'au trousseau de bébé. Ces articles sont presque toujours de qualité douteuse et on constate très souvent, lorsqu'on les examine de près, qu'ils sont plus chers que ceux livrés par le commerce local. Quoi d'étonnant ? Ces maisons ont des frais généraux très importants qu'il faut couvrir et en outre une commission sur la vente qui est le salaire du voyageur ; les prix de vente doivent être majorés d'autant et ils seront d'autant plus chargés que les transactions qu'ils peuvent faire avec le consommateur sont en général de peu d'importance.

C'est pourquoi si, parmi ces voyageurs, il y en a d'honnêtes, combien, par contre, y en a-t-il qui poussent à la vente, augmentent les quantités demandées quand ils n'usent pas de subterfuges pour tromper l'acheteur. Souvent ils offriront un article très courant, le sucre par exemple, à un prix

dérisoire pour amorcer un achat de café, de cacao, de chocolat ou de conserves, ou bien ils offriront un article courant en confection ou en tissus, une chemise par exemple, au prix de revient pour engager le naïf client à acheter d'autres articles moins connus qui seront vendus à gros bénéfices. Le consommateur fait-il une commande, il est toujours étonné quelques jours plus tard de recevoir 1 kilo de sucre et 10 kilos de café, ou une chemise et 10 mètres de tissus fantaisie, c'est-à-dire exactement l'inverse de ce qu'il avait commandé : la maison aura soin de faire savoir que l'article est épuisé ; ce qu'il y a de curieux, c'est que l'article épuisé est toujours celui qui a été sacrifié pour conclure l'affaire.

Ce mode de procéder qu'on peut sans autre qualifier de « déloyal » est interdit par les art. 5 et 8 de la loi sur l'exercice du commerce du 13 novembre 1923, mais dans chaque cas, il s'agit d'avoir des preuves pour que les autorités puissent sévir d'office : malheureusement, ces preuves manquent presque toujours, pour la bonne raison que les clients qui ont été roulés, pour satisfaire à un point d'honneur mal placé, ne tiennent pas du tout à divulguer leur mécompte, et la loi sur la matière devient ainsi inefficace. Ces Messieurs continuent comme par le passé à présenter leurs boniments et à faire des dupes.

Lorsqu'ils constatent qu'ils sont trop connus et que de ce fait les affaires de la maison pourraient en souffrir, ils changent de régions et sont remplacés par des collègues qui suivront les mêmes directives.

Il est bien rare que dans les relations avec ces maisons, le consommateur ne soit pas le dupé : s'il réclame directement à la maison, celle-ci fera la sourde oreille et alors, pour éviter des ennuis et des frais de procès toujours onéreux, il paiera et se taira. Dans pareil cas, il serait cependant tout indiqué d'aviser le Dpt de Justice et Police ou les autorités qui en dépendent qui sauraient mettre fin à ces litiges par l'application rationnelle de la loi.

Pour mieux faire encore et s'éviter des ennuis et des déceptions d'un achat qui est loin de répondre à ce qu'il en attend, que le consommateur renvoie aux calendes ces chevaliers d'industrie et se serve uniquement dans les magasins du pays. *UCOVA.*

EN SUISSE

Route franco-suisse

Au printemps prochain sera officiellement inaugurée une nouvelle route franco-suisse. Cette route qui va de Mouthe en Suisse et passe à travers la forêt du Mont-Risoux, à 1000 m. d'altitude, constituera désormais la voie la plus courte de Paris à Lausanne par Dijon-Dôle et permettra de gagner 80 km. de Dôle à Lausanne.

Un attentat à Frauenfeld

Un inconnu revêtu d'une longue pélerine à capuchon, et parlant le bon allemand, s'est présenté l'autre soir chez M. W. Staehli, rentier à Dozwil (Thurgovie). L'inconnu présenta à M. W. Staehli une lettre qu'il dit lui avoir été remise par la Société allemande de secours de St-Gall. En réalité, dans cette lettre, l'inconnu exigeait que le rentier lui verse le 10 % de sa fortune estimée à 150,000 francs, le menaçant, en cas de refus, de faire usage de son revolver et de chloroforme. L'inconnu sortit alors son revolver. M. Staehli se rendit dans sa chambre à coucher pour s'emparer à son tour d'une arme. Une lutte s'engagea. Le rentier appela au secours et l'inconnu prit la fuite.

A peu près à ce moment, la lumière électrique s'éteignit dans tout le village. Les recherches firent constater que la ligne principale avait été coupée avant le transformateur.

Des chiens policiers ont été lancés sur la piste de l'inconnu, mais les recherches sont très difficiles.

Ces derniers temps, un Allemand, âgé de 25 à 30 ans, avait rôdé et mendié dans les environs.

Bloqués dans les neiges

Lors des dernières chutes de neige, quatre bûcherons furent surpris par la tempête à la montagne Palfreis (St-Gall). Ils se réfugièrent dans une cabane où ils furent bloqués et ne purent redescendre dans la vallée par suite des bourrasques continuelles. N'ayant plus eu de nouvelles de leur part, une colonne de secours de neuf hommes avec des vivres, est partie de Flums sous la direction d'un ingénieur. Ils rencontrèrent les quatre hommes en train de se frayer un passage à travers les masses de neige. Il était temps qu'on leur portât secours, car leurs vivres étaient épuisés. Pour ne pas succomber au froid, ils avaient couché la nuit autour d'un cheval qui se trouvait avec eux pour traîner du bois. Ils ont été reconduits à leur domicile sains et saufs, après avoir couru le risque de périr dans la neige.

Un bolide à Vallorbe

Mardi soir, un bolide est tombé à Vallorbe au lieu dit « Les trois moineaux », à dix mètres de la rivière.

Cette chute a été accompagnée d'une explosion très violente, équivalant à quatre coups de mine. Le bolide a creusé un trou de 60 cm. de diamètre et de 20 cm. de profondeur. On ne l'a pas retrouvé, soit qu'il ait été ramassé par un passant, soit qu'il ait été pulvérisé.

* Jeudi, quelques ouvriers étaient occupés sur la voie ferrée reliant la gare des CFF à la gare badoise, à Bâle, lorsque, tout à coup un train happa et mutila affreusement l'ouvrier Fritz Jenny, 32 ans. Le frère de Jenny assista impuissant à cet accident. Jenny laisse une femme et quatre enfants.

Une explosion à Bâle

Un immense réservoir de benzol a fait explosion mercredi après-midi près de Hünningen, dans une fabrique de goudron. La déflagration a amené l'effondrement des murs de la fabrique. Des centaines de fenêtres ont été brisées.

De grosses conduites ont été ployées comme des allumettes. L'explosion, dont on ignore la cause, a été suivie d'un incendie qui a pu être localisé grâce à la prompte intervention des ouvriers et des pompiers.

Les dégâts sont considérables.

Les accidents

A Bâle, un peintre de 23 ans, M. Richard Thommen, qui prenait un bain en l'absence des membres de sa famille, a été trouvé mort dans la salle de bain. Il a été asphyxié par des émanations de gaz provenant du chauffe-bain.

Un ouvrier de la voie, M. Alois Peter, 33 ans, en se penchant, sous un tunnel, d'un train venant de Lauffingen et se dirigeant sur Olten, est tombé et a été écrasé.

Le tabou fasciste

L'un des théoriciens les plus connus du fascisme, Curzio Malaparte, vient de publier un curieux article dans le *Mattino* de Naples.

Une fois de plus, Mussolini est comparé à Napoléon : nul, parmi les Italiens, ne peut s'imaginer Mussolini tel qu'il l'a vu et connu dans un passé encore récent.

M. Malaparte rappelle la parole de Mme de Staël, s'étonnant de la familiarité de certains personnages dans leurs rapports avec l'empereur Napoléon : « Quand donc s'apercevront-ils que Napoléon a remplacé Bonaparte ? »

Selon Curzio Malaparte, une observation semblable pourrait être faite à tous ceux qui, en l'an VII de la Révolution, s'obstinent encore à montrer, en public et en privé, les signes et les raisons de leurs vieux rapports d'amitié et de camaraderie avec Mussolini journaliste ou président du Conseil dans le cabinet du 31 octobre 1922.

Il y a encore trop de gens, poursuit-il, qui se vantent d'avoir été en nourrice avec Mussolini ou d'avoir mangé avec lui à une époque quelconque, en 1907 ou 1914, ou de s'être fait voir à ses côtés dans une démonstration en faveur de l'entrée en guerre de l'Italie ou de lui avoir offert une cigarette dans quelque compartiment de train.

Il y a encore trop de gens qui, lorsqu'on parle du Duce, l'appellent simplement Benito.

Il y a encore trop de gens qui le tutoient et affirment être en grande intimité avec lui.

Il est temps de déclarer à haute voix, pour que chacun l'entende, que Benito n'existe plus. Aujourd'hui Mussolini s'appelle le Duce et seulement le Duce. Et personne n'a plus le droit de le tutoyer.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

L'affaire de la « Gazette du Franc »

Dans l'affaire de la *Gazette du Franc* qui passionne le public français, le déficit atteindrait 130 millions.

M. Camille Planché a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête de 44 membres, chargés d'examiner les responsabilités de tout ordre engagées dans l'affaire de la *Gazette du Franc*.

Dans l'exposé des motifs, il est dit notamment : « L'affaire de la *Gazette du Franc* par ses répercussions sur l'épargne publique, cause une profonde émotion dans le pays. Il est affirmé un peu partout qu'un grand nombre d'hommes politiques et diverses personnalités seraient compromis. Il importe que toute la lumière soit faite pour le bon renom du Parlement. Il importe qu'une commission ayant pouvoir d'enquête puisse saisir toutes les responsabilités, même celles qui pourraient ne pas présenter un caractère pénal, mais engageant gravement leurs auteurs. Le pays a le droit de savoir l'emploi que font de leur influence ses représentants. Il n'est pas inutile d'autre part de dégager la vérité, à savoir que la collaboration à un journal n'implique pas, la plupart du temps, la connaissance des entreprises financières qui peuvent se cacher derrière ce journal. »

Les perquisitions se poursuivent. Le colonel Mirville, inspecteur régional de la *Gazette du Franc*, a fait, il y a trois mois, verser d'importants capitaux dans cette affaire. C'est ainsi qu'il avait placé la presque totalité des biens de sa nièce dont il était le tuteur, ainsi qu'une somme de 50,000 francs que son domestique lui avait remise pour la verser à la *Gazette du Franc*. M. Payen, commissaire de police, a procédé à la saisie et à l'inventaire des livres et correspondances de la Compagnie générale financière et foncière, filiale de la *Gazette du Franc* à Cambrai. Cette agence ne conservait pas de valeurs, elle les transmettait immédiatement au siège social.

Le commissaire a ensuite interrogé le gérant, M. Jessens, précédemment instituteur dans le Pas-de-Calais, et plusieurs des souscripteurs dont le nombre atteindrait une trentaine à Cambrai et une centaine dans la campagne, des cultivateurs, de petits rentiers, des fonctionnaires pour la plupart.

Les escrocs ont fait de nombreuses victimes dans diverses régions de la France.

L'affaire de la *Gazette du Franc* avait des ramifications à Nice. Un local allait être loué avenue de la Victoire. Un directeur régional était arrivé depuis quelque temps et avait déjà recruté des agents parmi lesquels se trouvaient des officiers en retraite.

La réforme judiciaire en Alsace-Lorraine

Au cours de la discussion du budget de la justice à la Chambre, M. Deble, député communiste de la Moselle, a attiré l'attention sur la réforme judiciaire qui s'impose d'urgence en Alsace-Lorraine, du fait qu'une grande partie de la population ne parle pas le français. Il arrive que les intéressés ne comprennent rien à leurs convocations devant les tribunaux ni aux interrogatoires qu'on leur fait subir. Cette situation ne peut pas se prolonger. La langue maternelle des Alsaciens doit être respectée. Il faut qu'ils puissent se défendre dans leur langue devant les tribunaux.

« Vous avez raison ! » a répondu M. Poincaré. M. Barthou s'est exprimé comme suit : « Vous avez partie gagnée. Des mesures ont été prises ; d'autres vont l'être et vous aurez satisfaction. Les difficultés proviennent de personnes. Nous nous efforcerons de les surmonter. »

Le Président d'Autriche

L'Assemblée fédérale autrichienne s'est réunie mercredi pour l'élection présidentielle. Au pre-

mier tour de scrutin, M. Miklas, chrétien social, a obtenu 94 voix ; M. Renner, ancien chancelier, socialiste, 91 ; M. Schuber, président de police, 25. Ballottage.

M. Guillaume Miklas, président du Conseil national, membre du parti chrétien social, a été élu, au troisième tour de scrutin, président fédéral de la république d'Autriche. Il remplace M. Hainisch.

M. Schober, président de la police fédérale, a obtenu 26 voix, les socialistes ont déposé 91 bulletins blancs.

Ça et là

La totalité des décès dus au typhus de Lyon est de 45. L'épidémie est en pleine décroissance.

A Londres, vient d'être exécuté un criminel chinois qui avait tué sa femme au cours de son voyage de noces.

La Chambre des communes a adopté, en première lecture un projet de loi déposé par le commandant Kenworthy prévoyant l'abolition de la peine de mort. Cette loi ne concerne pas l'armée et la marine.

Une collision sanglante s'est produite en Colombie (Amérique du Sud) entre la troupe et les ouvriers en grève dans les plantations de bananes. L'état de siège a été proclamé dans la province de Santa-Martha.

La Chambre belge a voté par 93 voix contre 3 un projet d'amnistie. Abstention socialiste.

Un fermier, M. Richoud, sa femme, leurs deux enfants et leur domestique ont été trouvés assassinés dans la ferme qu'ils exploitaient à deux kilomètres du village du Valensole, près Digne (Basses-Alpes). Le vol paraît être le mobile du crime.

Plusieurs sacs postaux renfermant 10,000 livres sterling en billets de banque ont été volés jeudi dans un train-poste entre Cardiff et Londres.

Le comité Nobel a décidé qu'il n'y avait pas, pour 1928, de Prix Nobel de la paix. Ce prix sera réservé pour l'année prochaine.

A Paris, on vient de célébrer le centenaire de la naissance de Maria Deraismes, une femme écrivain qui se voua aux œuvres sociales et aux revendications féministes.

Le comité pan-hindou à Delhi, a adopté à l'unanimité une résolution demandant que le gouvernement adhère à la décision du congrès de Madras préconisant la complète indépendance du peuple hindou. Il estime qu'aucune liberté véritable n'est possible tant qu'il n'y aura pas de scission avec la Grande-Bretagne.

Un suicide peu banal s'est produit à Szyszko-wice, en Pologne. Un aubergiste de cette ville, âgé de 99 ans, a mis fin à ses jours en s'empoisonnant parce qu'une jeune fille de 23 ans avait refusé de répondre à sa déclaration d'amour. (Réd. : A beau mentir qui vient de loin !)

Mercredi, à Paris, le prix Goncourt a été décerné à M. Maurice-Constantin Weyer, pour son livre « Un homme se penche sur son passé ». — Le prix Théophraste Renaudot, qui est décerné par les journalistes dans les couloirs du restaurant où se réunit l'Académie Goncourt, a été décerné à M. André Obey pour son livre : « Le joueur de

triangle ». — D'autre part, au Cercle interallié, le prix « Femina-Vie heureuse » a été attribué à Mme Dominique Dumoy pour son livre « Georgette Garou ».

Le jury parisien ayant à juger un individu accusé d'avoir, étant ivre, assassiné sa maîtresse, demanda à la cour de s'engager par avance à ne prononcer qu'une peine modérée. La cour s'étant refusée à prendre cet engagement, le jury acquitta le meurtrier.

Dans la nuit du 4 au 5 décembre, à 3 heures, on entendit un coup de feu dans le jardin du palais Belvédère, à Varsovie. Les recherches immédiatement entreprises amenèrent la découverte du gendarme François Korywno, qui gisait sans connaissance. Les médecins ne purent que constater le décès. Le meurtrier est un ancien fonctionnaire de police, Stanislas Kosowski, autrefois attaché au service du Belvédère et congédié à cause de son intempérance. Il fut arrêté, grâce aux chiens policiers, 25 minutes après le meurtre.

Kosowski voulait, d'après la police, se venger de ses supérieurs. Après le meurtre, il sauta par-dessus la grille puis, sous prétexte qu'il était sans abri, il trouva asile chez le surveillant d'un parc voisin où il fut arrêté.

La ville de Waldenburg, en Silésie, avait émis, en janvier 1927, un emprunt assez important pour assainir ses finances.

On vient de constater que le consortium de banquiers berlinois qui avait été chargé de lancer l'emprunt et d'assurer le service des intérêts a détourné au préjudice de la ville de Waldenburg une somme d'environ un million de marks.

A Ferrare (Italie), des ouvriers se trouvaient dans un restaurant quand l'un d'eux, nommé Bre-gaglio, déclara qu'il boirait d'un seul coup une bouteille d'eau-de-vie, ce qu'il fit aussitôt. Pris de violentes douleurs, il fut transporté à l'hôpital où il succomba.

Me Bayard-Waters, âgé de 19 ans, fils du consul du Danemark au Nicaragua, a été trouvé assassiné dans sa chambre de travail.

Quatre personnes ont été tuées, six blessées et une quinzaine sont portées manquantes à la suite d'une explosion survenue dans un laboratoire de désinfection, à New-York.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le F. C. Bex au Parc des Sports

Dimanche prochain, 9 décembre, à 14 h., au Parc des Sports de Martigny, un très joli match est inscrit au programme : Bex-Martigny I.

Nos hôtes de dimanche jouissent d'une réputation d'équipe bien équilibrée et pratiquant un beau jeu.

Cette partie sera suivie par les nombreux fervents avec beaucoup d'intérêt ; elle constituera un excellent entraînement pour nos joueurs en vue du prochain match pour le championnat valaisan contre les redoutables Séduois.

LIQUEURS "DIOA" ABRICOTINE pur jus d'abricots du Valais DISTILLERIE VALAISANNE S.A. SION

Abonnez-vous au "CONFÉDÉRÉ"

Banque Tissières fils & Co Martigny. Nous payons actuellement: Dépôts à terme 3 à 5 ans 5%, Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie entièrement par dépôt de titres suisses) 4 1/4%, Comptes courants à vue 3 1/2%, Comptes courants 3 3/4 - 4 3/4% (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants). CHANGES et toutes Opérations de Banque. Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes.

Viande désossée. C'est irréprochable ce que la Boucherie Chevaline de Martigny-Ville livre par retour du courrier pour les boucheries de particuliers. Morceaux à Fr. 1.50 et 2.- Expédition demi-port payé. Boucherie Chevaline, Passage Jean Muret, LAUSANNE, Téléphone 23 302. O. Spühler.

Tricots Sport. sont offerts en dépôt à bon petit magasin de station de montagne. Offres par écrit sous P 14920 M & Publicitas, Montreux.

Mile ROBBIANI. SAGE-FEMME, GARDE-MALADE à Martigny-Ville. Se recommande. S'adresser chez M. Schmid, coiffeur, 2me étage.

Un grand roi!!! On cite le roi du pétrole... Le roi de l'or... Ah! c'est parfait, Mais le roi dont tous raffolent C'est l'apéritif sain "Diablerets"

Café de Genève, Sion. Dimanche le 9 décembre dès 17 heures Grand Loto organisé par le Männerchor Invitation cordiale

A vendre à proximité de la ville de Sion: 3 jardins arborisés en plein rapport. Dans le centre du Valais 1 hôtel de montagne avec terrain adossé, 28 lits.

A louer à Sion: un appartement de 3 pièces ainsi que 2 et plusieurs pièces convenant pour bureau. S'adres. à Cyprien Varone, agent d'affaires, à Sion. Tél. 4.68

Cartes de Noël Nouvel-An. en 1000 dessins différents, seulement à revendeurs, 100 pièces fr. 3.-. Échantillon gratuit. Edition Lémano, Genève 1, Case Mont-Blanc.

Louis XV complet, en noyer, Fr. 660.-. On vendrait à bas prix poussette de poupée et autres jouets de fillette, en bon état. S'adresser à Mme Berrux-Pera, Place Centrale, Martigny.

Journaliste. On cherche pour entrée de suite ou date à convenir, journaliste pour journaux périodiques du canton; connaissances littéraires et techniques d'un journal requises. — Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions à Case postale 9375 Sion

Boucherie Albert Gaudet. Boulevard St-Gaudent 66, Genève expédie sans frais citre remboursements: Poitrine mouton fr. 2.20, Bouilli 2.-, Rôti 3.-, Cuisse vache pays 2.-

Fromage gras de Bagnes. A vendre par pièces de 5 à 10 kg. au prix de Fr. 2.80 à 3.10 le kg., suivant âge. Rabais par quantité. Laiterie Nouvelle, Bruson-Bagnes

Bons, vieux, forts petits fromages maigres env. 4 kg. par kg. 1.40 par 15 kg. à 1.30. Se recommande: Jos. Wolf, Colre Expédition de fromages Tél 636

Mobilier Louis XV complet, en noyer, Fr. 660.-. A la même adresse

PÉPINIÈRES BOCCARD FRÈRES PE 117-SACONNEX-GENÈVE Arbres fruitiers et d'ornement. ENTREPRISE DE PARCS, JARDINS, TENNIS. TÉLÉPH. 1515 BIELLA. CATALOGUE FRANCO

Agriculteurs! Employez pour le sautage de troncs et de pierres la Poudre noire qui vous garantit d'excellents résultats. Cet explosif se trouve en vente chez tous les débitants de poudre patentés au prix de Fr. 2.80 le kg. Débits de: Martigny: Ed. Arlettaz, épicerie; Lugon E., épicerie; Monthey: Donnet Octave, fers; Orsières: Rausis frères, négociants; St-Maurice: Jos. Amacker, fers; Sembrancher: Goy, Paccolat & Cie, fers; Sion: Pfeifferlé Léon, fers; Poudrière fédérale d'Aubonne

Mobilier complet Fr. 525.-. 1 beau lit 2 pl. literie neuve: 1 lavabo avec marbre; 1 belle armoire à 2 portes; 1 canapé; 1 table de nuit: 1 table pr ch. et 2 chaises. — On détaille.

Cartes de visite, de fiançailles, de mariage, de deuil, sont livrées rapidement et soigneusement par l'Imprimerie Commerciale, Martigny, Avenue de la Gare - Tél. 52. Demandez échantillons de cartons et caractères

Les Petites Annonces paraissant dans le "Confédéré" obtiennent un grand succès

Mobilier complet Fr. 525.-. 1 beau lit 2 pl. literie neuve: 1 lavabo avec marbre; 1 belle armoire à 2 portes; 1 canapé; 1 table de nuit: 1 table pr ch. et 2 chaises. — On détaille.

Viande de Veau. Dès ce jour viande de veau audetail, chez Antoine Darbellay Martigny-Bourg. Prix toujours avantageux. Se recommande. TIMBRES CAOUTCHOUC Imprimerie Commerciale, Martigny

Madame Veuve Léa PIGNAT et son fils Gérard, à Lausanne ; Monsieur et Madame A. PIGNAT et leurs enfants, Denise et Gabrielle, à Genève ; Monsieur et Madame Robert PIGNAT et leur enfant Fernande, à Lausanne, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Conrad PIGNAT

leur époux, père, grand-père et parent, survenu à l'Hôpital de Lausanne, à l'âge de 51 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu samedi 8 décembre à 14 heures.
Chaussée Mon Repos 14.

Pour vos salaisons adressez-vous à la

Boucherie E. LAMON

Sion

qui vous fournira cuisse et viande désossée à des prix aussi avantageux que les offres provenant du dehors

Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue François

Couverts

Cinéma ROYAL

Martigny

Vendredi 7, Samedi 8, Dimanche 9 décembre
à 20 h. 30 Dimanche matinée à 14 h. 30

ACTUALITÉS suisses et mondiales

Nos amis les chiens

Documentaire très intéressant

HARRY LIEDKE, le sympathique interprète des opérettes viennoises et MARIA CORDA la délicieuse artiste de „Quo Vadis“ dans

Madame ne veut pas d'enfant

Comédie en 7 parties d'après le roman de Clément VAUTEL

Tout le monde a lu ou vu jouer l'œuvre du célèbre auteur humoriste, chacun voudra en connaître l'adaptation à l'écran

L'adaptation musicale se fera sur un piano de la Maison Hallenbarter, par une pianiste de Montreux

Les enfants ne sont pas admis

Café-Brasserie Kluser, Martigny

Samedi 8 décembre
dès 14 heures

LOTO

organisé par l'Harmonie Municipale

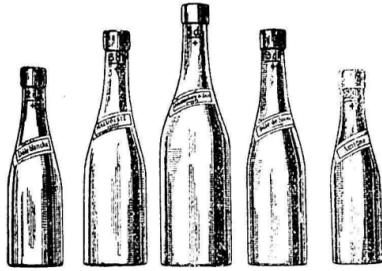
Volailles de Bresse 1er choix. Fromages, Salamis Vacherins, etc.

Pour éviter tout malentendu, contre-façon, etc.

la Maison spéciale pour vins de choix du Valais



créatrice du système de vente en bouteilles scellées de 2, 3, 5 dl. tient à informer les Amateurs de ses crus et le public en général qu'elle ne livre ses bouteilles de 2, 3, 5 dl. que **bouchées avec bouchon marqué „Fred. Varone, Sion“** et portant au col une petite étiquette, suivant illustration ci-dessous :



Sommelière

connaissant aussi le service de table **est demandée** pour 10 ou 15 décembre. Adresser offres avec photo et références Buffet de la gare, Le Sépey s. Aigle.

A vendre une belle

vachette

race tachetée. S'adres. à Florentin Girard, Martigny-Ville.

Rien que 30 centimes

le paquet de ce bon tabac Miva

Dans les magasins.

Wiedmer Fils S.A. Manufacture de tabacs, Wasen/ve.



No. 98 Il leur faut donc un aliment tonique de grande digestibilité. Nagomaltor fortifie tout l'organisme, le cerveau, le système nerveux et renouvelle le sang. Idéal pour toute personne délicate de santé.

NAGOMALTOR

En vente dans les meilleures épiceries, drogueries et pharmacies. NAGO OLTEN

Fiancés

Voulez-vous avoir des meubles de bon goût et aux prix les plus avantageux? — Adressez-vous chez

Widmann Frères

Fabrique et magasins de meubles SION Près du Temple protestant. Catalogue à disposition — Devis gratuits

Commandez vos **Etiquettes volantes**

à L'IMPRIMERIE COMMERCIALE, A MARTIGNY Téléphone 52 Livraison rapide

A VENDRE chienne

„Doberman“ (2 ans), la pedigree, douce avec les enfants, excellente gardienne. S'adresser Pharmacie Lovey, Martigny-Ville

Montre de poche

argent, ancre 15 rubis boîte extra-forte, superbe décor, mouvement soigné. Garantie sur facture. Contre remboursement, **26.--**

Horlogerie G. MEUNIER Montreux Place de la Paix

Les pièces ne convenant pas sont reprises dans les 8 jours.

A LOUER à Martigny-Ville, pour le 1er janvier 1929 au plus tard, bel

Appartement

de 3 chambres et cuisine, salle de bain, mansarde. Eau, gaz, électricité. Jardin. S'adresser à la Banque Coopérative, Martigny

On offre à vendre une machine à tricoter

à l'état de neuf. S'adresser chez Mme Julie Bossonet, Martigny-Bourg.

CAFÉ DE LA PLACE

Martigny-Bourg

Vendredi 7 décembre dès 20 heures

Grand

LOTO de volailles

organisé par la FANFARE „EDELWEISS“
Marchandises de 1er choix
Invitation cordiale à tous

Salle Communale de Martigny-Bourg

Samedi 8 décembre à 20 heures



BAL

organisé par la MUSIQUE ITALIENNE

Orchestre renforcé - Cantine soignée

A Vendre

faute d'emploi :

1 fourneau polager

3 trous, fabrication Martinetti. Convientrait pour la campagne. Même adresse 1 lot poussines Wyandottes blanches. Ch. Guex, rue Oct du e, Martigny.

Vachettes

pour l'élevage, toujours beau choix, bêtes de race, avec papier chez Gustave Bourgeois, à Bex.

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la

VIE

fondée en 1872

Nouveaux avantages aux assurés

Agence Générale MARCEL CHOLLET, Martigny

Selecta pour toutes les chaussures



C'est toujours **Au National Martigny** que l'on trouve le plus beau choix en

Jouets et Etrennes

Grand choix de jeux à 95 ct. Tous les genres de jeux et jouets modernes Bel assortiment en cadeaux de tous genres

Meccano

No 00 à	4.50
0	6.50
1	14.--
2	22.--
3	36.--
4	65.--

Toutes les pièces accessoires

Ne dépensez pas inutilement, vous trouvez tout sur place

A. Girard-Rard

Noix d'or

La graisse au beurre

tout simplement magnifique pour cuire et pour frire!

Enchères à Monthey

L'avocat Ed. COQUOZ, à Martigny, agissant pour Madame Clotilde Menégoz-Basqueiraz, vendra aux enchères publiques au Café de la Paix à Monthey, le dimanche 9 décembre à 14 heures, un pré aux Illettes, de 3057 m2.

Le Service d'Escompte

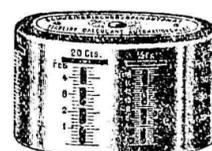
freine les DÉPENSES SUPERFLUES

PAGRA

Fait briller le Nickel et tous les objets en Métal blanc En vente dans les Drogueries, Epiceries et Quincaileries - Le gros tube : fr. 1.- Gros : F. Bonnet & Cie S. A., Genève

Timbres caoutchouc, Imprimerie Commerciale, Martigny

Banque Cantonale du Valais



Nouvelles cassettes à disposition des déposants

S'adresser au Siège de Sion, aux Agences, Comptoirs et Représentants.

Opinions

Les Etats-Unis d'Europe

Extrait d'un livre récent intitulé : *Europe ma patrie*.

Le grand homme de demain sera l'homme qui fera l'Europe.

Dans le passé, trois hommes jouèrent un rôle prépondérant dans la création ou le maintien d'une confédération de peuples : Nicolas de Flue, en Suisse ; Alexandre Hamilton, à New-York ; Bismarck, à Berlin.

C'est Hamilton avant tout — Hamilton, fils d'une Française d'Orléans, Hamilton, génie strictement civil, et n'ayant d'autres moyens d'action que sa logique d'homme et la persuasion populaire, — c'est Hamilton qui servira de prototype au créateur de l'Europe.

C'est exactement d'un Hamilton que l'Europe a besoin.

Quand les treize colonies américaines, unies dans la guerre pour revendiquer leur indépendance, eurent vaincu l'Anglais, elles n'aspirent à rien autre, de prime abord, qu'à former treize Etats libres, indépendants les uns des autres, comme le sont encore en Europe, par exemple, l'Espagne et l'Italie, la France et l'Allemagne.

Echelonnées sur trois mille kilomètres de côtes, — la distance de La Haye à Casablanca, distance formidable à l'époque des diligences et des bateaux à voiles, — les unes, celles du Nord, commerçantes ; les autres, celles du Midi, agricoles ; les unes organisées à l'européenne, les autres constituées de *latifundia* peuplées d'esclaves ; les unes strictement britanniques, les autres surtout hollandaises ; les unes entièrement puritaines, les autres entièrement quakers ou catholiques, — avec quelle joie, la guerre finie, le traité victorieux signé, elles reprisent la paix du chacun chez soi !

Si farouches dans leur volonté d'indépendance réciproque que leur conduite internationale en devenait honteuse !

Elles ne voulaient plus rien savoir, chacune d'elles, de leur dette commune ; elles ne voulaient même pas s'unir provisoirement pour le règlement des pensions de guerre.

Ce fut une décade sans noblesse, quelque chose comme la dernière décade européenne.

Et l'on imagine si l'Angleterre vaincue s'entendait à souffler sur ces petits « égoïsmes sacrés » et à encourager outre-mer la sacro-sainte division.

Un homme, un jeune inconnu, Alexandre Hamilton, un Antillais devenu New-Yorkais, comprit l'avenir.

Durant de longues années, les Etats-Unis d'Amérique n'existent que dans son cerveau.

Il fut bafoué. Il suscita les inimitiés les plus atroces.

Lui qui, l'Union constituée, allait être le principal ministre du premier président américain et le fondateur du grand parti qui devint, au temps de Lincoln, le parti républicain, on le traita d'abord de bas intrigant, d'Américain de fraîche date, de sans-patrie.

Rien ne le fit plier.

Il convertit Jefferson, gagna Madison à sa croisade. Un à un, par un labeur de tous les instants, et sans quitter son gagne-pain d'avocat, il conquiert des partisans à l'Union.

Aujourd'hui, le recueil de ses articles du *Fédéraliste*, où sa prose voisine avec celle de Jefferson et de Madison, et où s'élaborait minutieusement la constitution que devait voter l'assemblée de Philadelphie, est devenu la Bible d'une nation de cent vingt millions d'habitants.

Soyons sûr que rien n'est fatal. Les grandes choses dans l'histoire humaine furent voulues par quelqu'un, dont la volonté servit de ralliement à plusieurs.

Sans Hamilton, un Lincoln, un demi-siècle plus tard, était impossible.

Sans Hamilton, l'Amérique du Nord serait un ramas de nations à l'image de l'Europe.

Au lieu de cette forte et redoutable unité qui, dernièrement, leur a permis d'arbitrer l'Europe

— la fille sage faisait la leçon à la mère folle — nous entendrions parler d'obscures guerres entre le Tennessee et l'Alabama ; d'essais d'hégémonie par quelque César de Milwaukee, Wisconsin, ou quelque Primo d'Omaha, Nebraska.

Et peut-être, après deux siècles de cette politique absurde, surgirait-il là-bas des partisans bénévoles de l'Union américaine, et des livres comme celui-ci...

Cette incroyable économie de forces, économie d'hommes, économie d'argent, économie de temps ; et surtout, cet élargissement d'horizon spirituel que provoque la vie en commun de tant de citoyens de race, de langue, de climat et de conditions économiques si différents : tout cela, comme une source, a jailli sous le talon d'un citoyen.

Les Etats-Unis d'Europe ne naîtront point, par génération spontanée, d'un concours fortuit de circonstances.

Ils ne jailliront pas à cause d'un aplanissement soudain et fortuit des difficultés actuelles, mais malgré ces difficultés, lesquelles sont organiques et permanentes, et sont de partout et de toujours.

Ils seront l'œuvre d'une volonté d'hommes persuadant des volontés d'hommes.

Ils seront le fruit d'une campagne civique.

Guillaume II, aux lointains de son rêve belliqueux, comme avant lui Napoléon, se voyait empereur d'une Europe unifiée par les armes.

Nous savons, nous, que l'Europe unifiée ne naîtra pas des armes, mais d'une croisade de citoyens.

Gaston RIOU.

EN SUISSE

La question du blé

Le parti démocratique de Genève, qui s'était prononcé pour le contre-projet du Conseil fédéral du 2 avril 1928 qui assure aux producteurs de blé une prime à la mouture et l'achat par la Confédération des blés indigènes aux prix fixés dans le dit projet, a décidé de combattre le referendum lancé par le parti socialiste contre l'augmentation des droits de statistique.

— A Berne, a eu lieu une assemblée d'une quarantaine de délégués des partis politiques bourgeois, des organisations économiques nationales, de l'agriculture, des arts et métiers, du commerce et de l'industrie, et des organisations de consommateurs et d'employés.

Amis et adversaires de l'ancien projet de monopole ont unanimement manifesté leur volonté d'intervenir de toutes leurs forces en faveur de l'acceptation de l'article constitutionnel sur l'approvisionnement du pays en céréales (contre-projet de l'Assemblée fédérale à l'initiative des céréales) et du projet de couverture financière (augmentation de la finance de statistique).

Assurance-vieillesse

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a adopté le projet de loi portant introduction d'une assurance-vieillesse et survivants.

L'aide à l'agriculture

Le Conseil fédéral vient d'être saisi du projet du Dpt fédéral des finances sur l'aide permanente en faveur des agriculteurs nécessiteux. Le Conseil fédéral s'occupera de ce projet dans une de ses prochaines séances. Le Dpt des finances propose de mettre à la disposition des cantons sous forme de prêt aux banques cantonales et établissements hypothécaires participant à l'action de secours une somme de 60 millions de francs. La répartition prévoit un supplément spécial pour la population des régions montagneuses. La Confédération touchera pour ses avances de capitaux aux cantons : 1 % de la 1^{re} à la 6^{me} année ; 2 % de la 7^{me} à la 12^{me} ; 3 % de la 13^{me} à la 18^{me}. A partir de la 19^{me} année, l'intérêt sera égal à celui payé par les banques cantonales pour les placements à long terme. Cette aide qui doit profiter en premier lieu aux petits agriculteurs dans le besoin, peut prendre la forme d'une diminution de l'intérêt pour les avances jusqu'à 10,000 fr. ou

d'une diminution de la dette par amortissement. Les prêts à court terme pour l'achat de bétail, de fourrage, etc., primitivement prévus dans le projet, ont été biffés, attendu que par l'arrêté fédéral sur les mesures de secours extraordinaires pour l'agriculture, une somme de 8 millions a été affectée à ce but.

Un drame de famille

Mercredi, on a retrouvé morte dans sa maison à Wydi, près de Wilderwil (Oberland), une femme d'un certain âge, Mme Voegeli. Son fils Hans, manœuvre, âgé de 46 ans environ, aurait eu une dispute avec ses parents pendant la nuit de mardi à mercredi, et étant ivre, il aurait frappé sa mère si brutalement qu'elle aurait succombé à ses blessures.

Le fils a été arrêté, mais il nie avoir commis cet acte. Une enquête judiciaire est en cours.

Préhistoire

En procédant à des fouilles à Schwanden (Glaris), on a découvert dans une fosse une hache en bronze datant de 1300 ans env. avant l'ère actuelle. L'objet a été remis à la Société historique de Glaris.

Les vins étrangers

En 1927, le seul canton de Berne a importé 4,812,829 litres de vins étrangers, dont 2,425,773 litres de vins espagnols, 1,148,008 litres de vins français, 965,325 litres de vins italiens, 216,590 litres de vins grecs et 57,133 litres de vins d'Algérie. Il serait intéressant de savoir combien de litres de vins du pays ont été consommés dans le canton de Berne en regard de cette énorme importation.

S. des N. à Lugano

Le président de la ville de Lugano, M. Veladini, a communiqué au conseil communal que le Conseil de la S. des N. avait choisi Lugano comme siège de sa 53^{me} session.

La collecte du 1er août

(Comm.). — La collecte du 1er août 1928 en faveur de la vieillesse a eu un succès des plus réjouissants. Le produit surpassa celui de l'année dernière de 25-30,000 francs environ et se monte approximativement à 375-380,000 fr. Nous adressons aux nombreux donateurs l'expression de nos meilleurs remerciements. Ils ont prouvé par des actes, leur fidélité à notre devise : « Un pour tous, tous pour un ». La répartition des sommes recueillies sera faite par les soins de la Fondation Pour la vieillesse.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Les élections norvégiennes

Les élections norvégiennes donnent approximativement les résultats suivants : Les travaillistes ont un gain net de 70 sièges, les communistes perdent 25 sièges, les conservateurs 25, les radicaux 10, les autres groupes 10. Les résultats probables pour Oslo sont : travaillistes 42, conservateurs 40, radicaux 2 sièges.

Les travaillistes n'ont pas fait jusqu'ici, d'autre conquête importante. Les résultats pour Oslo et Bergen sont encore douteux.

Ça et là

* Les dactylos et les employées de bureau du gouvernement mexicain étant trop jolies, certains législateurs mexicains voudraient les obliger à endosser un uniforme. A ce sujet, un projet de loi sera proposé à la Chambre des députés, qui prescrira le costume officiel des fonctionnaires féminins. Les auteurs du projet déclarent qu'il est destiné à relever le niveau moral et à augmenter le rendement des services publics. Les robes des employées de l'administration étant très provocantes, les chefs de service se plaignent que les hommes travaillant dans les mêmes bureaux sont constamment auprès des jolies filles et leur travail en souffre.

* Le duc de Montrose a préconisé l'extension du régime autonome en Ecosse pour le gouvernement intérieur du pays.

* Plus de 500 individus, fréquentant des clubs de nuit de Chicago, où les habitués consomment

des spiritueux et jouent aux jeux de hasard, ont comparu devant le tribunal de simple police. Les agents qui ont fait telles captures n'avaient pas hésité à se faire un chemin en brisant pour 5000 livres de mobilier dans les clubs en question.

Gratis

Dès ce jour au 31 décembre 1928, tout nouvel abonné pour l'année 1929 reçoit le journal gratuitement. — Abonnement : fr. 9.— par an.

L'Administration.

BIBLIOGRAPHIE

W. MITTELHOLZER : « LES AILES ET LES ALPES ». Avec la collaboration de H. Kempf, Berne, vétéran C.A.S. Adaptation du texte allemand par René Gouzy. — Un superbe volume in-octavo (16 X 23), contenant : 112 pages de texte, 191 illustrations hors texte, tirées en héliogravure sur papier de luxe et un hors texte en couleurs reproduit d'après F. Halls junior. — Broché fr. 14.—, relié fr. 16.50. — Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Bonne nouvelle ! Mittelholzer, dont la magnifique — et première ! — traversée de l'Afrique en hydravion, voilà deux ans, et demeurée dans toutes les mémoires, nous gratifie d'un nouveau volume. Et cette fois-ci encore, le nom de René Gouzy est accolé à celui du fameux aviateur. C'est à René Gouzy, en effet, alpiniste expert, écrivain dont il est superflu de relever la notoriété, qu'est due la traduction, l'adaptation plutôt, de cet « Alpenflug » de notre as national. Ouvrage hors pair qui fera date, comme celui du « R.A.S.T. », dont on sait le légitime succès.

Cette fois, ce n'est pas sur les bords du Nil, du Victoria-Nyanza ou vers les rives lointaines du Cap que nous transporte à tire d'ailes Mittelholzer. Spécialiste de vols alpins — il en a de ces centaines à son actif dans toutes les régions de la Suisse — notre as national est également spécialiste, qui ignore, en photographie aérienne et sa renommée, dans ce domaine-là, atteint celle dont il jouit comme pilote, ce qui n'est pas peu dire.

Impossible, vraiment, de concevoir plus éloquent, plus vibrant hommage à nos Alpes que ce beau livre où texte et images se complètent d'admirable façon. Deux cents vues, choisies parmi les 6000 constituant la collection de Mittelholzer, prises dans les Grisons, dans le Valais, dans la région du Mont-Blanc, dans l'Oberland bernois, dans la Suisse primitive, bref un peu partout, forment une documentation incomparable. La Jungfrau, le Cervin, la Bernina, le Mont-Blanc, toutes ces cimes magnifiques, l'aviateur les a gravées, piolet à la main. Toujours à la ramené de ses vols, parfois fort périlleux, des clichés que l'on qualifierait volontiers de sensationnels, si cette expression n'avait pas quelque chose de déplaisant. En fait, c'est pourtant le mot qui convient.

Ces vues, d'une netteté prodigieuse, nul homme aimant la montagne ne les pourra contempler sans demeurer muet d'admiration, sans s'en laisser jamais. Des légendes explicatives accompagnent chaque planche. Eminemment suggestives, elles feront les délices des grimpeurs, comme ce beau livret fera la joie de tous ceux que les beautés de notre paysage alpestre ne laissent point insensibles. C'est dire que tous tiendront à se le procurer !

**SALTRATES
RODELL**
pour
BAINS
CONTRE
LES MAUX DE PIEDS

Si vous souffrez de cors ou durillons, ou de pieds sensibles qui enflent et s'endolorissent facilement, prenez ce soir même un bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. Un tel bain, rendu hyper-oxygéné, possède de hautes propriétés curatives, antiseptiques et décongestives : toute enflure et meurtrissure, toute irritation et échauffement, toute sensation de douleur et de brûlure disparaissent promptement. Cors et durillons sont ramollis et détachés à un tel point que vous pouvez les enlever sans aucun danger de vous blesser. Les Saltrates Rodell remettent en parfait état les pieds les plus abimés.

Dans toutes Pharmacies.

LA DAME VOILÉE

par

EMILE RICHEBOURG

— La dame voilée est une signora qui a été enlevée par un prince italien.

On avait entendu Georges donner en italien des ordres à ses domestiques. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on le crût sujet de Victor-Emmanuel.

Jean Frugère, propriétaire de la villa, passait pour un négociant retiré des affaires. On expliquait comme on pouvait ses relations amicales avec ses locataires.

Un soir, après la lecture des journaux qu'on recevait à la villa, Jeanne dit tout à coup :

— On dit un grand bien de Mlle Christine Nilsson, Benedict porte aux nues.

— Benedict est un de nos meilleurs critiques, savant et juste ; Mlle Nilsson doit être une grande artiste.

— Est-ce que tu n'éprouves pas le désir de voir Ophélie ? demanda-t-elle en souriant.

— Moi, non. Je ne peux avoir un plaisir que si tu le partages avec moi.

Elle posa le journal qu'elle tenait sur une table.

— Je ne veux pourtant pas, reprit-elle, que tu viives comme un bénédictin. A la longue, tu l'annuierais.

— Avec toi, jamais !

— Georges, je ne douterais jamais de ton cœur ; mais je te vois souvent préoccupé, rêveur, et cela me fait de la peine. Alors je me dis que, peut-être, je me suis trop emparée de ton existence, que tu n'es pas assez libre...

Je me trouve égoïste et je me fais des reproches. Une femme peut vivre absorbée dans son bonheur avec la pensée de son amour ; mais l'homme a des aspirations plus étendues et un besoin de mouvement qui n'est pas nécessaire à la femme. Georges, je ne veux pas que tu te retires ainsi de la société, que tu te privas de toute distraction, de tout plaisir.

— Mais je vais à Paris aussi souvent que je le désire.

— Oui, tu vois tes parents, quelquefois les miens, ton ami Gaston et c'est tout.

— Cela me suffit.

— Oh ! je ne veux pas essayer de te prouver le contraire, cela me serait trop facile.

— Que crois-tu donc ?

— Mon Georges, répondit-elle, une femme devine toujours les pensées de l'homme qu'elle aime.

Comme protestation, il se mit à rire.

— Tu ris, méchant, mais tu sais bien que je dis la vérité.

— Enfin, tu voudrais que j'aille entendre Hamlet ?

— Oui.

— Eh bien, soit. Demain, nous irons ensemble à l'Opéra.

XVII

Dans la journée, Jean Frugère loua une baignoire. Georges était devant le théâtre à l'ouverture des portes : il entra et prit possession de la loge.

— Il la trouva suffisamment sombre, c'est-à-dire parfaitement choisie.

Jeanne et Jean Frugère arrivèrent un instant avant le lever du rideau.

L'émotion soulevait violemment la poitrine de la jeune femme.

— Il me semble que mon cœur va se briser, dit-elle à l'oreille de Georges.

— Il lui prit la main et la serra doucement. Elle s'assit à côté de lui dans la pénombre et d'une main tremblante, quand le rideau se leva, elle arrangea les plis de son voile de façon à ne laisser voir qu'une partie de son visage.

— Suis-je bien ainsi ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit Georges. Même des fauteuils d'orchestre, il est impossible qu'on te reconnaisse.

La salle était magnifique. Tout le monde connu et élagant de Paris paraissait s'y être donné rendez-vous. A l'amphithéâtre et dans les loges on ne voyait que toilettes éblouissantes. Partout se soulevaient des flots de gaze et de dentelles. Les têtes blondes ou brunes, jeunes ou vieilles, couronnées de cheveux plus ou moins faux, se penchaient avec grâce du côté des acteurs. Les diamants, les rubis et les émeraudes jetaient comme une pluie d'étoiles au milieu des rayonnements de la lumière du lustre.

Pour ne point attirer l'attention, Jeanne avait mis un costume sombre. Une longue robe et une rotonde de velours noir. Aucun bijou, ni à ses bras, ni à son cou, ni à ses oreilles.

Entre le premier et le deuxième acte, poussée par un sentiment de curiosité, elle se hasarda à regarder dans la salle. Elle eut bien vite découvert, dans la partie des loges à portée de sa vue, une douzaine de personnes qu'elle connaissait : Mme de Praslier et sa fille, la comtesse d'Achen et sa sœur et le mari de cette dernière, la famille d'Aubécourt, les deux vieilles demoiselles de La Roche-Aymard avec la duchesse de Mallet, leur mère.

— Mon Dieu, pensait-elle, si on me reconnaissait, que deviendrais-je ? Quel scandale !

Et pourtant elle les regardait tous avec plaisir, sinon sans une certaine appréhension. De se trouver au milieu de ce monde qui l'avait aimée, il lui semblait qu'elle reprenait une partie de ses droits perdus et qu'elle n'allait plus être condamnée à se cacher.

— Hélas ! se dit-elle, pourquoi ne puis-je voir ainsi mon père et ma mère ?

Georges gardait le silence ; il l'examinait avec intérêt, cherchant à surprendre dans les mouvements de sa physionomie le secret de ses pensées.

Tout à coup, la porte d'une loge, qui était restée libre jusqu'à ce moment, s'ouvrit et deux personnes y entrèrent, un homme et une femme dans une toilette tapageuse.

(Voir la suite au verso).

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme
à 3 et 5 ans

Comptes Courants
Caisse d'Épargne
Prêts sur billets
Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions.

Boucherie Vecchio & Cie

31, Boulevard Carl Vogt
Genève
Téléph. Stand 41.80
expédie franco

Cuisses, derrière bœuf frais fr. 2.- le kg.



RAS et MARGA, les deux crèmes pour vos chaussures, donnent un joli étincelant et conservent au cuir l'aspect du neuf et la couleur d'origine. MARGA est livrée dans toutes les teintes modernes pour chaussures fines, RAS en noir et brun seulement.



Pour stimuler l'appétit.

JEMALT

Un médecin nous écrit:

« Je recommande volontiers votre Jemalt, non seulement à cause de sa haute valeur nutritive due à son heureuse composition, mais surtout parce qu'il est accepté avec plaisir et qu'il agit directement comme stimulant de l'appétit. »

Beaucoup d'enfants auxquels on donne du Jemalt mangent bientôt davantage d'autres aliments, parce que leur appétit est stimulé.

C'est ainsi qu'on peut obtenir souvent une augmentation de poids rapide.

Des adultes, après une cure de Jemalt, ont déclaré qu'ils se fatiguaient moins vite. » Dr. H. M. »

Le Jemalt associe les qualités de l'extrait de malt Wander aux excellentes propriétés stimulantes et fortifiantes de l'huile de foie de morue norvégienne, mais sans l'odeur ni le goût désagréables de celle-ci. Pour les enfants, le Jemalt représente même, sous sa forme de poudre granulée et savoureuse, une friandise, et l'estomac le plus délicat le supporte très bien, contrairement à l'huile de foie de morue.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 3.50 fr. la boîte.

Dr. A. WANDER S. A., BERNE



(A découper)
Dr. A. WANDER S. A. BERNE
Prière de m'adresser franco un échantillon gratuit de JEMALT
Nom: _____
Rue: _____
Lieu: _____

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

J. 13

Viande de chèvre

pièces entières ou moitiés à fr. 1.70 par kg. 2 kg. 1/2 à fr. 2.- par kg. Saucisses tessinoises à fr. 3.40 par kg. Mortadelle tessinoise à fr. 4.- p. kg. Salame nostrano à fr. 7.- p. kg. contre remboursement. Macelleria Zerone, Aurrelio (Tessin)

La Boucherie Chevalline

MARIETHOUD de Vevey (Tél. 9.82) recommande à sa fidèle clientèle ses salaisons d'automne.
Rôti 1er choix le kg. 2.-
Bouilli 1er choix " 1.-
Salamettis, la douz. " 2.-
Saucissons extra " 2.-
Viande désossée pr. charc. de particuliers .. " 1.40

Piano électrique

Magnifique Instrument, avec 40 morceaux, comme neuf, à vendre très bas prix.
Maison Ricardo PETRONIO, Rue Pichard 3, sous les arcades, Lausanne

Des avantages spéciaux sont offerts à nos assurés par notre portefeuille d'assurances dépassant

Un milliard de francs:

Garanties — Frais de gestion minimes
Stabilité et Importance des ristournes

Tous les bénéfices aux assurés

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich

Agence générale: Charles Dalber, Rue du Lion d'Or 2, Lausanne.

Agent général du Valais: Georges Broccard, Martigny.

Boucherie ROUPH

36 bis, Rue de Carouge
GENÈVE

Rôti bœuf kg. 2.30
Bouilli kg. 1.80
Grasse rognon kg. 1.50
Cuisse ou derrière entiers 2.- et 2.20
Viande sans os pour charcuterie 2.-

Viande bon marché

Bouilli le kg Fr. 1.-
Rôti sans os " 2.-
Viande pour charcuterie 1er choix le kg. 1.40
Saucisses mi-porc le kg. 2.-
1/2 port payé

Boucherie-Chevalline
E. Krieger, Vevey
Téléphone 9.45 ou 7.75

RADIO

7 lampes, sans antenne, merveilleuse réception, absolument pure, puissante des concerts européens: le mieux adapté au Valais et sans concurrence après comparaisons avec autres appareils des premières marques. Auditions gratuites
Démonstrations à domicile.
Références à disposition.

M. Fessler
Magasin de Musique
Martigny - Ville

GRATUITEMENT

nous vous envoyons des échantillons, dont les prix sont

25 % meilleur marché

que les prix du jour
Nous disposons de grandes quantités de toiles pr chemises, draps de lits, tissus pr tabliers, blouses, tissus laine pour Dames et Messieurs, étoffes meubles, couvertures, etc.

Occasion exceptionnelle

1000 chemises de travail, oxford ou molleton extra, pr hommes, valeur fr. 8.50, réduits à fr. 5.25.
1000 plastro: s de chemises et caleçons, molleton fort, valeur fr. 5.- réduits à fr. 3.90
500 coupons de 20 m. de toile pr chemises, tissus pr tabliers, blouses. Valeur fr. 32.- réduits à fr. 21.-
500 coupons de 3 m. de gabardine pr Dames, laine kamgarn toutes couleurs, larg. 130 cm, valeur fr. 10.- le m., réduit à fr. 6.50.
570 coupons de 3 m 20 drap luxueux pr Messieurs, en gris, vert et brun, larg. 140 cm, valeur fr. 9.- le m., réduit à fr. 6.50
1000 couvertures de laine, Jacquard, qualité lourde, jolis dessins, larg. 150-200 cm, valeur fr. 28.- réduits à fr. 19.-
1000 m. drap fort, pure laine, pr Messieurs, en gris, vert et brun, larg. 140 cm, valeur fr. 17.- réduit à fr. 12.50

En cas de non convenance la marchandise sera reprise

Grands Magasins
BIANCHETTI FRÈRES, LOGARNO (Tessin)

Fromage

J'expédie continuellement, bons vieux fromages

par kilo à:
Fromage 1/4 gras fr. 1.60 - 1.70
Fromage à râper 1/4 gras fr. 1.80
Bon fromage maigre fr. 1.30
Tilsiter gras fr. 2.60
Tilsiter 1/4 gras fr. 2.-
Bon vieux Emmenthal fr. 2.80
Expédition prompt et soignée
Emil Brunner, Commerce de Fromage, Hinwil (Ct. de Zurich)

Embellissez votre intérieur

avec le mordant « L'ECUREUIL »



vos planchers de sapin neufs ou usagés seront teints et brilleront comme du parquet
La boîte de 500 gr. fr. 2.25
La boîte de 1 kg. fr. 3.75
en chêne clair ou cerisier.
Donnez votre préférence au produit suisse
« L'ECUREUIL »

Vous souffrez de maux de tête, insomnie, douleurs, faites un essai de l'antinévralgique idéal

CÉPHALINE

rapide, inoffensif, sûr, 25 ans de succès
PETITAT PHARMACIE, VVERDON et toutes pharmacies
Fr. 1.75 la boîte

Rassujettis-Apprenties

sont demandées chez Mme Rémond, tailleur pour dames et enfants, Maison Roduit, Martigny.

„La Mobilière“

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier à Berne

cherche, pour la région de MARTIGNY, 1-2 collaborateurs comme agents locaux. Les personnes s'intéressant aux questions d'assurance incendie (mobilier et bâtiment) et ayant du temps à y consacrer, voudront bien se renseigner chez

Alfred MOTTIER, agent principal, Sion

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE SUR LA VIE

BALE

Basée sur la mutualité — Fondée en 1876
Primes modiques. Tous les excédents aux assurés
Sécurité absolue. — Conditions libérales

Gabriel Crittin, Inspecteur, Chamason
Agence générale, LAUSANNE, Grand Pont 2
Téléphone 61.99

La main de Jeanne se posa lourdement sur le bras de Georges.

— Vois-tu ? lui demanda-t-elle.

— Oui, mais qu'est-ce que cela nous fait ? Te voilà toute tremblante. Pourquoi cette émotion ? Qu'éprouves-tu donc ?

— Il m'épouvante.

— Rassure-toi et soyons calmes tous les deux.

— Je ne connais pas la femme.

— La façon dont elle regarde dans la salle, les sourires qu'elle envoie de tous côtés disent à quel monde elle appartient.

— Alors, c'est la danseuse ?

— Mlle Clara, dite Brin-d'Azur, en chair et en toilette.

Mais laissons ces personnages, nous sommes ici pour charmer nos oreilles et non pour attrister nos yeux.

On commença le deuxième acte.

Jeanne l'écouta distraitemment, et Georges, malgré son calme apparent, ne pouvait se défendre d'un sentiment de crainte et de défiance.

Pendant l'entr'acte et une partie du troisième acte, M. de Borsenne ayant quitté sa loge, Jeanne se remit un peu ; mais dès qu'il reparut, elle sentit renaître son trouble et ses angoisses.

— Je ne pourrai jamais rester jusqu'à la fin, dit-elle à Georges ; je souffre trop.

Il répondit par un regard de colère à l'adresse de M. de Borsenne.

Pendant la dernière scène du quatrième acte, après le grand air d'Ophélie, Jeanne fit retomber son voile et se leva en disant :

— Partons.

En sortant de la loge, elle prit le bras de Frugère et

descendit rapidement le grand escalier. Georges les suivait à quelques pas de distance. Ils prirent le premier fiacre qu'ils rencontrèrent pour les conduire à la gare de Lyon.

— Georges, dit-elle en se serrant contre lui, je ne reviendrai plus à Paris et je me suis hasardée dans un lieu public pour la dernière fois.

— Nous avons pris toutes nos précautions, répliqua-t-il en l'entourant de ses bras, tu ne pouvais être reconnue.

— C'est vrai, mais j'ai eu peur, Georges, j'ai eu peur !

Le lendemain, heureusement, la jeune femme avait retrouvé toute sa tranquillité. Les fâcheuses impressions de la veille s'étaient dissipées pendant la nuit.

L'hiver s'écoula et on arriva aux premiers beaux jours du printemps.

Un matin, en se promenant dans le jardin, où les jacinthes, les narcisses et les primevères commençaient à fleurir, Jeanne dit à Georges :

— Depuis cette soirée à l'Opéra, où je me suis si follement effrayée, j'ai un désir que je voudrais satisfaire, si c'est possible.

— Du moment que c'est pour toi, tout est possible. De quoi s'agit-il ?

— Je voudrais voir mes parents.

Georges s'arrêta brusquement et la regarda avec surprise.

— Oh ! reprit-elle vivement, je me contenterai de les voir de loin, à travers mon voile. Tu sais qu'ils ignorent toujours où M. de Borsenne a placé ses fils. On pourrait leur écrire que tel jour à tel endroit ils pourront le rencontrer. Ce serait une sorte de rendez-vous auquel je

pourrais également me trouver. Vois-tu à cela une difficulté ou un danger ?

— Une difficulté, non ; mais peut-être un danger. Je redoute l'émotion que tu éprouverais en leur présence.

— Ce sera une grande joie.

— Pourras-tu la supporter ?

— Frugère sera près de moi pour me soutenir et défendre notre bonheur contre moi-même.

— Allons, le rendez-vous sera donné.

— Comme tu es bon, Georges ! Merci, dit-elle en l'enveloppant dans son regard plein d'amour.

— Etre obligée de se cacher pour voir passer seulement sa mère au bras de son mari, pensait Georges. Etrange situation !... Et elle l'accepte comme naturelle, sans une pensée triste, sans une plainte ; elle trouve que c'est un bonheur et m'en remercie.

« Chère bien-aimée, quand donc ce voile qui cache ta beauté rayonnante tombera-t-il pour toujours à tes pieds ? »

Sous la dictée de Georges, Frugère écrivit la lettre à M. de Précourt. Il fit exprès le voyage de Paris pour la mettre à la poste rue Jean-Jacques-Rousseau.

En recevant cette lettre qui ne lui donnait aucune explication, mais qui lui indiquait le moyen de revoir son petit-fils, M. de Précourt bénit dans son cœur l'ami inconnu qui se souvenait d'elle pour lui procurer ce qu'elle considérait comme un grand bonheur.

La journée du rendez-vous fut favorisée par une température tiède et un beau soleil. De toutes parts, on voyait sortir des bourgeons jaunes, le feuillage vert. Les lilas, les abricotiers et les cerisiers précoces étaient en pleine floraison.

Les oiseaux, égayés par le soleil et la verdure, se pour-

suivaient dans les buissons et les branches des arbres avec des cris joyeux.

En avant de Brunoy, sur la route, à l'endroit désigné dans la lettre, M. et Mme de Précourt rencontrèrent le petit Edmond et Suzanne qu'ils ne connaissaient point.

Celle-ci avait été prévenue la veille par Jean Frugère. Dès qu'il aperçut sa grand-mère, l'enfant courut vers elle en poussant des cris de joie. Elle le prit dans ses bras et l'embrassa avec tendresse, puis de ses bras, il passa dans ceux de M. de Précourt.

En ce moment, Jeanne apparut à quelques pas. Un peu en arrière, Frugère se tenait immobile.

— La dame noire ! s'écria tout à coup le petit garçon prêt à s'élançer pour la rejoindre.

Suzanne le retint.

— Qui est cette dame ? demanda Mme de Précourt.

— Une personne qui demeure dans les environs et que nous rencontrons quelquefois.

— Elle me donne toujours des bonbons, dit l'enfant, et la nuit, quand elle vient chez nous, elle m'embrasse.

On ne lui avait jamais dit que la dame voilée qu'il rencontrait dans ses promenades fût aussi celle qui venait le voir à Brunoy : son instinct le lui avait fait deviner et c'était la première fois qu'il donnait cette preuve de sa perspicacité.

Suzanne resta interdite.

— Mme Minguet, vous connaissez cette dame ? demanda M. de Précourt.

— Non, monsieur le baron, elle m'est inconnue. Edmond est un enfant, il se trompe.

(A suivre).